

BELGIAN TRUCK GRAND PRIX

15-16-17 SEPTEMBRE 2017

RÈGLEMENT PARTICULIER

Article 1 – Définition

En référence aux dispositions générales du Règlement Général des Organisations de l'ASBL Terlaemen 2017, sera disputée dans le cadre du meeting Zolder Historic une manche du FIA European Truck Racing Championship, du FIA European Touring Car Cup, du GT3 Cup Challenge Benelux et du Lotus Cup Europe.

Le meeting sera disputé conformément au Code Sportif International de la FIA et à ses annexes, aux Règlements Sportifs des Championnats 2017 concernés, et au présent Règlement Particulier. Les modifications, amendements et/ou changements apportés au présent Règlement Particulier seront annoncées uniquement par voie d'Additifs datés et numérotés (publiés par l'organisateur ou les commissaires sportifs).

Les Règlements Sportifs 2017 figurent à l'adresse www.fia.com pour le FIA European Truck Racing Championship et FIA European Touring Car Cup, sur www.gt3cupchallengebenelux.com pour le GT3 Cup Challenge Benelux et sur www.lotuscup europe.com pour le Lotus Cup Europe.

En cas de divergence d'interprétation de ce règlement seul les textes en néerlandais feront foi.

Article 2 – Concurrents et pilotes admis

Tous les concurrents et les pilotes doivent être en possession d'une licence valide pour circuit d'un degré minimal stipulé dans les Règlements Sportifs de la série concernée.

Les concurrents étrangers doivent être en possession d'une licence valide, du même niveau que la licence belge avec une autorisation de leur ASN et en accord avec RACB Sport, comme stipulé dans les définitions générales du Code Sportif International 2017 de la FIA.

Tous les équipements de sécurité des véhicules et des pilotes devront être conforme au Code Sportif International 2017 de la FIA.

Article 4 – Composition de l'épreuve

FIA European Truck Racing Championship (ETRC)

FIA European Truck Racing Championship, disputé selon leur propre règlement, composé de deux essais non-qualificatifs de 30 minutes, de deux warm-ups de 15 minutes, de deux essais qualificatifs de 10 minutes, de deux superpoles de 10 minutes et quatre courses de 12 tours.

FIA European Touring Car Cup (ETCC)

FIA European Touring Car Cup, disputé selon leur propre règlement, composé de deux essais non-qualificatifs de 30 minutes, un essai libre de 45 minutes, un essai qualificatif de 30 minutes et deux courses de 13 tours.

GT3 Cup Challenge Benelux (PCCB)

GT3 Cup Challenge Benelux, disputé selon leur propre règlement, composé de deux essais libres de 40 minutes, un essai qualificatif de 35 minutes et deux courses de 30 minutes.

Lotus Cup Europe (LCE)

Lotus Cup Europe, disputé selon leur propre règlement, composé d'un essai libre de 30 minutes, un essai qualificatif de 30 minutes et deux courses de 30 minutes.

Le Collège des Commissaires Sportifs, en accord avec le Directeur d'Epreuve, se réserve le droit, en cas de force majeure (accident, conditions atmosphériques, décisions des pouvoirs publics, ...) de modifier le déroulement des courses et de changer le timing et ceci, tant pour les essais libres, les essais qualificatifs, le warm up et les courses. Les concurrents en seront avertis par un additif (nouveau timing) qui sera publiée au panneau d'affichage officiel (escalier à damiers, à l'entrée du Race Control Center – Paddock Zone 2).

Article 5 – Numéros de course

Les numéros de course doivent être apposés :

- sur les portes avant des voitures;
- sur le toit, orientés vers l'avant.
- pour les formules et sports cars : à hauteur de l'habitacle du pilote de chaque côté de la voiture, sur le nez de la voiture

Article 7 – Assurances

Les organisateurs ont pris toutes les dispositions suivant le règlement en vigueur du RACB Sport. Cette police d'assurance peut être lue, par chaque concurrent, au secrétariat de la course.

Article 10 – Officiels

Liste des officiels de l'épreuve

Collège Commissaires Sportif

Commissaire Sportif National FIA ETRC	: Leo SUETENS	Lic. RACB 0405
Commissaire Sportif National FIA ETCC	: Jan DHONDT	Lic. RACB 2385
Courses Annexes		
Président du Collège	: André VANSTEYVOORT	Lic. RACB 1710
Membres	: Peter GEENS	Lic. RACB 3116
	: Georges VANDENDRIESSCHE	Lic. RACB 0427
Stagiaire	: Leopold ADRIAENS	Lic. RACB 3586
Directeur d'épreuve	: Pascal VANHULLEBUSCH	Lic. RACB 2681
Directeur de Course LCE	: Pascal VANHULLEBUSCH	Lic. RACB 2681
Directeur de Course PCCB	: Walter STALMANS	Lic. RACB 1790
Secrétaire du Meeting	: Lucia GALLUCCI	Lic. RACB 1559

Commissaire Technique en Chef	: TBC	Lic. TBC
Commissaire de Route en Chef	: Eric VERBRUGGEN	Lic. RACB 2901
Commissaire de Stand en Chef	: Jos DE MOOR	Lic. RACB 0740
Médecin en Chef	: Dr. Erik BEULS	Lic. RACB 2754
Chef Sécurité	: Tony EYCKMANS	Lic. RACB 0589
Chef Chronométrage	: Harald ROELSE (NL)	Lic. KNAF 10974

Article 11 – Réclamations

Les réclamations doivent être présentées par écrit soit aux Commissaires Sportifs soit au Directeur de Course. Toute réclamation doit être accompagnée d'un droit de recours de € 500,00.

Droits d'appel :

Droit d'appel national RACB : € 2.000.

Droit d'appel national pour les séries internationales reconnues par la FIA : montant déterminé par l'ASN qui a introduit la série à la FIA.

Droit d'appel international FIA : € 6.000.

Les dispositions du Chapitre 13 et 15 du Code Sportif International stipulent la procédure des réclamations.

Article 23 – Discipline générale de sécurité

Chaque concurrent, chef d'équipe, pilote ou membre d'une équipe qui veut utiliser un appareil avec radiocommunication, doit faire une demande au moins 1 mois avant le début du meeting auprès de :

B.I.P.T. – Service Licence
Koning Albert II-laan 35
1030 Bruxelles
Tél. + 32 22 26 88 20
Fax +32 22 26 87 64
Email : radiovergunningen@bipt.be

Article 28 – Informations Générales

Organisateur	: Terlamen ASBL
Adresse	: Controletoren Terlaemen 30 B-3550 Heusden-Zolder
Téléphone	: + 32 11 85 88 88
Fax	: + 32 11 85 88 95
Date et lieu de l'épreuve	: 15-16-17 septembre 2017 – Circuit Zolder
Longueur Circuit	: 4,000 km
Sens de la course	: sens des aiguilles de la montre

Ligne de départ et d'arrivée

Ligne de départ : en face de la Tour VIP

Ligne d'arrivée : en face de la Tour VIP

Vérifications sportives

Accueil pilotes : Welcome Center

Heures d'Ouverture :
Jeudi 14 sept. 2017 : 08.00 – 20.00 heures
Vendredi 15 sept. 2017 : 08.30 – 18.00 heures
Samedi 16 sept. 2017 : 07.30 – 16.00 heures
Dimanche 17 sept. 2017 : 08.30 – 16.00 heures

Contrôle de licence et admission ASN: (Race Control Center)

Voir timing

Lieu et horaire du Contrôle Technique:

Voir timing

Endroit du Parc Fermé:

Zone 1 du paddock

Briefing des pilotes (Local de Briefing, Race Control Center – Paddock Zone 2 – Escalier Mauve)

Voir timing

Panneau d'affichage officiel : à l'escalier décoré en drapeau à damiers
donnant accès au Race Control Center –
Paddock Zone 2

Bureau des Commissaires Sportifs FIA : Race Control Center (Paddock Zone 2)
Tél. : ligne intérieure n° 856

Bureau des Commissaires Sportifs Courses Ann.: Race Control Center (Paddock Zone 2)
Tél. : ligne intérieure n° 863

Bureau Directeur d'Epreuve : Race Control Center (Paddock Zone 2)
Tél. : ligne intérieure n° 845

Bureau RACB Track Marshals : Race Control Center (Paddock Zone 2)
Tél. : ligne intérieure n° 865

Bureau C.N.C.S. : Fin du pitlane

Service médical : Centre de réanimation au poste 12,
joignable via l'extérieur du circuit
Tél. : ligne intérieure n° 825

Voiture de sécurité

La voiture de sécurité pourra être mise en service pour neutraliser la course sur décision du Directeur de Course / Directeur d'Epreuve. Elle ne sera utilisée que si des pilotes ou des officiels courent un danger physique immédiat, mais dans des circonstances ne justifiant néanmoins pas la suspension de la course. La procédure en la matière devra se conformer aux dispositions telles que spécifiées par les "Prescriptions Générales FIA applicables à tous les Championnats, Challenges, Trophées et Coupes FIA ainsi qu'à toutes les épreuves de qualification sur circuit".

Protection contre l'incendie

Dans tous les véhicules prenant part à une compétition, un écran de protection efficace doit être placé entre le moteur et le siège du conducteur pour éviter la projection directe des flammes en cas d'incendie.

Drapeaux de signalisation

Voir Annexe "H", art. 2.4 "Signalisation" de l'annuaire FIA 2017.

Prix et récompenses

Coupes et champagnes selon le règlement des séries.

Silence moteur

Avant et après le début et la fin de la manifestation le silence absolu est de rigueur pour tous les véhicules. Le silence absolu est obligatoire pour chaque véhicule participant. Si une infraction est constatée, l'asbl Terlaemen imposera une amende de € 250,00 et/ou disqualification de la course.

Le silence absolu est de rigueur :

- vendredi : avant 14.00 heures et après 18.00 heures
- samedi : avant 09.00 heures, entre 12.00 – 13.00 heures et après 18.00 heures
- dimanche : avant 10.00 heures et après 18.30 heures

Article 29 – Timing général

- 08/09/2017: date limite des inscriptions
- 11/09/2017: publication de la liste des concurrents sélectionnés
- 14/09/2017: de 08.00h à 20.00h : réception des concurrents et administration au Welcome Center (P69) à l'extérieur du circuit.
- 15/09/2017: de 08.30h à 18.00h : réception des concurrents et administration au Welcome Center (P69) à l'extérieur du circuit. Contrôle technique et administratif, essais suivant schéma.
- 16/09/2017: de 07.30h à 16.00h : réception des concurrents et administration au Welcome Center (P69) à l'extérieur du circuit. Contrôle technique et administratif, essais, briefings et courses suivant schéma.
- 17/09/2017: de 08.30h à 16.00h : ouverture Welcome Center. Courses suivant schéma.

Article 30 – Approbation

VISA RACB : C-Z-TGP-ANN-024 (22/08/2017)